



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Du champ à l'assiette : L'histoire des légumes qui ont conquis l'Europe



Crédit: Hana Mara sur Pexels

viteos
partenaire de transition énergétique

La consommation annuelle de légumes en Europe oscille entre 100 et 200 kg par habitant, avec les pommes de terre, les tomates et les carottes en tête de liste. Ces légumes, introduits en Europe après la découverte des Amériques, ont profondément influencé le régime alimentaire de notre continent, comme vous le découvrirez dans la chronique mensuelle de Anne May en page 13

Cave des Lauriers 1879
Jungo & Fellmann – Cressier

Visite – Dégustation – Vente directe
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12 h et RDV

Hôtel-Restaurant
de la Croix-Blanche

**VENDREDI
21 JUIN**

**SOIRÉE
BROCHETTES TZIGANES
AVEC CAPUNS**

Route de Neuchâtel 12, Cressier
032 757 11 66 - www.croix-blanche.ch

Neuchâtel
ŒIL DE PERDRIX

A DÉGUSTER AVEC MODÉRATION

DÉGUSTATION PUBLIQUE
19 juin - 17h à 20h
Jardin Anglais - NEUCHÂTEL
Mauvaise météo: Péristyle de l'Hôtel de Ville

SWISS WINE
NEUCHÂTEL NEUCHATELOEILDEPERDRIX.CH

Suisse. Naturellement.

Innov'Car

Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 40.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch



AVIS OFFICIELS des communes

ENGES



REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Chers parents,

Tous les enfants engeois effectuant leur scolarité obligatoire au sein de l'éorén et au bénéfice d'un abonnement « Onde verte » (à partir d'Enges et pour 2 zones) ont droit au remboursement de leur abonnement.

Nous remercions les parents qui souhaitent obtenir ce remboursement, de nous transmettre par mail à commune.enges@ne.ch la quittance de paiement de l'abonnement ainsi que les coordonnées bancaires où le virement pourra être effectué **d'ici le 30 juin 2024**. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Tout en restant à votre disposition, nous vous prions de recevoir, Chers parents, nos salutations distinguées.

Administration communale

HAUTERIVE-SAINT-BLAISE-LA TÈNE-CORNAUX-CRESSIER LE LANDERON-ENGES-LIGNIÈRES



COMMANDES D'ATTESTATIONS AU TRAVERS DU GUICHET UNIQUE

Toute personne qui souhaite un document émanant du contrôle des habitants à la possibilité de l'obtenir, via le guichet unique.

Les documents suivants sont disponibles:

- Attestation de domiciliations précédentes (domicile avec historique).
- Attestation de domicile.
- Attestation de séjour (secondaire).

Comment s'inscrire au Guichet unique?



www.guichetunique.ch

ou en téléchargeant gratuitement la nouvelle application mobile « Guichet unique » sur les stores Google et Apple.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de votre contrôle des habitants.

Les contrôles des habitants

A l'affiche

Furiosa : une saga Mad Max
VE 14, SA 22 et DI 23 juin à 20h30

Un p'tit truc en plus
SA 15, SA 22 juin à 17h

Pas de vagues
SA 15, DI 16, ME 19 juin à 20h30
et DI 23 juin à 17h

Le deuxième acte
DI 16 juin à 17h, MA 18
et VE 21 juin à 20h30

Prochainement

Juliette en printemps
La petite vadrouille
The bikeriders

www.cine2520.ch

Cabinet ELSA

REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE

Reconnu par les assurances complémentaires

**Remise en place de l'Atlas, reboutement,
massages articulaires, sportifs,
relaxant, anti-cellulite et Reiki**

Elsa Gonçalves
078 868 15 02

Cabinet de Neuchâtel
Rue des Draïzes 6 - 2000 Neuchâtel
(également présente au Val-de-Travers)

ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



INVITATION A LA POPULATION

Le Conseil général de la commune de Laténa est convoqué en séance de constitution le

Judi 20 juin 2024 à 19h30
Auditoire de Vigner, Saint-Blaise

Ordre du jour

- Ouverture de la séance par la ou le doyen.ne d'âge
- Constitution du bureau provisoire
 - un.e président.e – doyen.ne d'âge
 - un.e secrétaire – première ou premier benjamin.e d'âge
 - deux questeur.e.s – second.e et troisième benjamin.e d'âge
- Appel effectué par la ou le secrétaire provisoire
- Lecture de l'arrêté de validation des élections
- Lecture des règles régissant les nominations du bureau du Conseil général, du Conseil communal et des commissions provisoires
- Nomination du bureau du Conseil général pour la période administrative 2024-2025
 - un.e président.e
 - un.e vice-président.e
 - un.e secrétaire
 - un.e secrétaire remplaçant.e
 - deux questeur.e.s
- Remplacement du bureau provisoire par le bureau du Conseil général nouvellement nommé
- Nomination de cinq membres du Conseil communal pour la période législative 2024-2028

Suspension de séance de 15 minutes pour permettre l'élection des nouvelles conseillères générales et nouveaux conseillers généraux ainsi que pour constituer le bureau du Conseil communal

- Communication du Conseil communal
- Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des membres du Conseil général en remplacement de celles et ceux nommé.e.s au Conseil communal
- Appel des viennent-ensuite proclamé.e.s élu.e.s en remplacement de celles et ceux nommé.e.s au Conseil général
- Nomination d'une commission financière provisoire de 7 membres chargée d'examiner le budget de l'exercice 2025 et tout autre dossier ayant un lien avec la finance jusqu'à la mise en place d'une commission financière permanente
- Nomination d'une commission réglementaire provisoire de 7 membres chargée d'examiner le règlement général et tout autre règlement à présenter au Conseil général jusqu'à la mise en place d'une commission réglementaire permanente
- Questions et divers

**Aux voisinages de la zone
industrielle lourde de la Tène**

Nous vous informons que suite aux demandes/obligations des services communaux, cantonaux ou fédéraux, nous aurons des travaux de nuit ou le dimanche de mi-juin et mi-juillet. Dates variables selon la météo.

Nous mettrons tout en œuvre pour diminuer au maximum les nuisances que cela pourrait occasionner.

Nous vous remercions de votre compréhension.

IMPRESSUM

Tirage: 10'800 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 14.06.24 au 15.07.24

Publication FAO n° 24

Dossier SATAC n° 118598

Parcelle(s) et coordonnées: 4430 - Saint-Blaise; 1207314/2565516

Situation: Martenet; Rue Daniel-Dardel 11

Description de l'ouvrage: Pompe à chaleur Air/eau comprenant une unité externe.

Requérant(s): Jean-Claude KUNTZER, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la vigne

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 14.06.24 au 15.07.24

Publication FAO n° 24

Dossier SATAC n° 118647

Parcelle(s) et coordonnées: 4304 - Saint-Blaise; 1207893/2565642

Situation: Les Rochettes; Chemin du Pipolet 3

Description de l'ouvrage: Remplacement du chauffage au mazout existant par une pompe à chaleur air/eau split

Requérant(s): Michael Grimm Grimm Heiztechnik AG, 2576 Lüscherz

Auteur(s) des plans: Martin Tschilar e-serVIS Planungs GmbH, Neuenburgstrasse 5, 3236 Gampelen

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE L'ADMINISTRATION

Nous vous informons que l'Administration communale sera fermée le **vendredi 21 juin 2024** toute la journée. Ceci est également valable pour les services intercommunaux:

- Agence AVS/AI de l'Entre-deux-Lacs
- Guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs
- Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs

Nous vous remercions pour votre compréhension.

SAINT-BLAISE



COMMISSION D'URBANISME

Le Conseil communal rappelle à la population les dates des prochaines réunions de sa commission consultative, à savoir:

**27 août 2024, 24 septembre 2024, 29 octobre 2024,
26 novembre 2024, 17 décembre 2024**

Afin de pouvoir être examinés, les dossiers **complets** doivent être déposés dans un délai de **10 jours ouvrables** avant la séance.

A toutes fins utiles et en complément à la législation cantonale, l'Autorité communale renvoie au règlement d'aménagement communal et au règlement transitoire de construction disponibles sur le site www.saint-blaise.ch.

Saint-Blaise, le 14 juin 2024

Le Conseil communal

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

Imprimer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Pesieux
032 756 12 96
vente@messeiller.ch
www.messeiller.ch

Editeur du Bulcom
BULCOM



Après une brève présentation de l'application à 11h, testez-la directement sur le terrain ! Prenez part à notre chasse au trésor, trouvez la mascotte Walkable pour pouvoir participer au tirage au sort et vous remporterez peut-être l'une des six cartes journalières LNM en jeu. →

Un apéritif clôturera la présentation, l'occasion de profiter de l'aménagement urbain temporaire en face du temple. Un lieu destiné à favoriser les rencontres au cœur du village.

*en cas de pluie, la présentation et l'apéritif auront lieu à l'Hôtel communal.

Saint-Blaise
Terre de dynamisme



Walkable : une application pour améliorer la vie des piétons

La Commune de Saint-Blaise, en partenariat avec Objectif.NE et Mobilité piétonne Suisse, invite la population à découvrir la plateforme walkable.ch,

samedi 15 juin 2024

Rendez-vous à 11h devant le temple de Saint-Blaise*.

L'application Walkable permettra à tout un chacun de signaler les zones peu adaptées aux piétons. Grâce à l'application et à la plateforme walkable.ch, vous pouvez indiquer facilement les endroits qui sont dangereux ou gênants à pied.



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



CONVOCAZIONE DU CONSEIL GÉNÉRAL SÉANCE DE CONSTITUTION DE LA LÉGISLATURE 2024-2028 Le lundi 17 juin 2024 à 20h00 Espace ta'tou

ORDRE DU JOUR

1^{ère} partie

1. Proclamation de l'arrêté de validation des élections.
2. Correspondance
3. Appel
4. Nomination du bureau du Conseil général
5. Nomination du Conseil communal

2^{ème} partie

6. Appel
7. * Nomination de la commission financière (5 membres)
8. * Nomination de la commission des naturalisations et des agrégations (5 membres).
9. Nomination de la commission du feu, de salubrité et de sécurité publique (5 membres).
10. Nomination de la commission des services industriels et des travaux publics SI-TP (5 membres).
11. Nomination de la commission d'urbanisme (5 membres).
12. Nomination de la commission des constructions et d'études (5 membres).
13. Nomination de la commission de l'environnement (5 membres).
14. Nomination de la commission ad hoc pour l'étude d'un projet de construction au lieu-dit « Le Clos » (4 membres).
15. Nomination de la commission ad hoc PAL (Plan d'Aménagement Local) (6 membres).
16. Nomination de la commission sports/culture/loisirs SCL (4 membres CG et 5 membres hors CG).
17. Nomination de deux délégués au Conseil intercommunal de la Châtellenie de Thielle.
18. Nomination d'un (e) délégué (e) au Conseil intercommunal de l'Eorén ainsi que d'un(e) délégué (e) suppléant (e)
19. Nomination de trois délégués au Conseil d'évènements scolaires CESC.
20. Nomination de deux délégués à l'Association Centre de jeunesse «Le CAP».
21. Nomination de deux délégués au Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel.
22. Nomination de deux délégués à la Communauté des Eaux Neuchâteloises
23. Divers

Cornaux, mai 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



HORAIRE EXCEPTIONNEL

Les guichets de l'administration communale seront **exceptionnellement fermés** le **vendredi 14 juin 2024**.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



CONVOCAZIONE DU CONSEIL GÉNÉRAL À UNE SÉANCE ORDINAIRE LE lundi 17 juin 2024 à 19h00 Espace ta'tou

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 18 décembre 2023
3. Rappel de l'ordre du jour
4. Comptes de l'exercice 2023, rapport à l'appui
5. Rapports:
 - 5.1 Rapport de la Commission financière – période juin 2023 à mai 2024
 - 5.2 Rapport de gestion et d'activité 2023 du CAP
 - 5.3 Rapport de gestion et d'activité 2023 du CESC
6. Lettres et pétitions
7. Motions et propositions
8. Communications du Conseil communal
9. Interpellations et questions
10. Divers

Cornaux, mai 2024

LE CONSEIL COMMUNAL

LE LANDERON



ARRÊTÉ

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 6 juin 2024.

Intitulé des arrêtés:

1. Transfert du bien-fonds 9303 du cadastre du Landeron du patrimoine financier au patrimoine administratif.
Arrêté 1480
2. Demande de crédit d'engagement de CHF 144'000.00 concernant la réalisation d'un plan directeur du réseau de distribution électrique basse tension.
Arrêté 1481
3. Demande de crédit complémentaire de CHF 120'210.00 concernant l'assainissement d'une conduite d'eau potable au chemin des Vernets.
Arrêté 1482
4. Demande de crédit d'étude de CHF 30'000.00 concernant la mise en conformité des arrêts de bus à la LHand à l'ouest du territoire communal.
Arrêté 1483
5. Demande de crédit d'engagement de CHF 570'000.00 (rénovation extérieure et intérieure) concernant la rénovation de la chapelle de Nugerol.
Arrêté 1484

Echéance du délai référendaire:

Lundi 5 août 2024

LE LANDERON



FERMETURE DES TERRAINS DE FOOTBALL

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les deux terrains de football **seront fermés** pour des travaux de génie civil dans le cadre de l'installation des nouveaux luminaires à partir du **24 juin 2024**.

Ces terrains sont **mis à ban**, dès lors personne ne doit y pénétrer.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Commune du Landeron

LA TÈNE



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT L'OUVERTURE NOCTURNE DES COMMERCES EN 2024

Le Conseil communal,

Vu la loi sur les heures d'ouverture des commerces, du 19 février 2013,

Vu la requête du 3 mai 2024 présentée par les groupements suivants:

- la Fédération neuchâteloise du commerce indépendant de détail (FNCD)
- le Groupement neuchâtelois des grands magasins (GNMG)

Vu le préavis positif du syndicat UNIA,

Sur la proposition du conseiller communal en charge du dicastère Ordre et sécurité publique,

arrête

Ouverture nocturne

Article premier

Les commerces de la commune de La Tène peuvent demeurer ouverts:

- a) le vendredi 20 décembre 2024 jusqu'à 21 h 00
- b) le lundi 23 décembre 2024 jusqu'à 21 h 00

Dispositions légales et conventionnelles

Art. 2

Les dispositions prévues par la loi fédérale sur le travail, la loi sur la police du commerce et les accords passés entre les associations professionnelles sont applicables s'agissant des compensations accordées au personnel concerné.

Entrée en vigueur

Art. 3

Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente,
V. Dubosson

Le secrétaire,
H. Hoffmann



AVIS OFFICIELS des communes

HAUTERIVE



FERMETURE EXCEPTIONNELLE



La piscine du Centre Sportif sera
exceptionnellement **fermée jusqu'à 17h00**
Le mercredi **26 juin 2024**

HAUTERIVE



FERMETURE DU CENTRE SPORTIF



Le Centre Sportif sera **fermé le vendredi 28 juin 2024 dès 14h00 (piscine et terrain synthétique dès 17h00) en raison de la Fête Scolaire**



L'agroécologie fournit des solutions
contre la faim et la pauvreté.



www.biovision.ch



CRESSIER



SÉANCE CONSTITUTIVE DU CONSEIL GÉNÉRAL ÉLU POUR LA LÉGISLATURE 2024-2028 DU

Jeudi 27 juin 2024 à 20h00 à la maison Vallier, 2088 Cressier

Ordre du jour:

- Ouverture de la séance par le doyen d'âge
- Proclamation de l'arrêté de validation des élections
- Constitution du bureau provisoire:
Président: M. Raymond Fuchs
Secrétaire: M. Loïc Veuve
Questeurs: M^{me} Nikita Ecoffey
M. Damien Guerne
- Appel
- Nomination du bureau du conseil général:
Président(e):
Vice-président(e):
Secrétaire:
Vice-secrétaire:
Questeurs (2):
Vice-questeur:
- Nomination des commissions:
 - commission financière (5 membres issus du Conseil général)
 - commission des naturalisations et des agrégations (5 membres)
 - commission des services industriels et des Travaux Publics (SITP) (5 membres)
 - commission de la police du feu, de la Protection Civile et de la salubrité publique (5 membres)
 - commission de l'environnement, du trafic, de l'urbanisme et des domaines (ETUD) (5 membres)
- Nomination des délégué(e)s:
 - 3 délégué(e)s au Conseil d'Événements scolaires communal (CESC)
 - 2 délégué(e)s au comité du centre d'animation et de prévention (Le CAP)
 - 2 délégué(e)s au Conseil intercommunal de la Châtellenie de Thielle
 - 2 délégué(e)s au Conseil intercommunal du Syndicat de la Communauté des eaux Neuchâteloises (CEN)
- Communications du Conseil communal
- Divers

LE CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE



RÉFECTION DES CAILLEBOTIS DE LA REBATTE SUPÉRIEURE

Nous vous informons que l'entreprise Facchinetti, mandatée par la commune d'Hauterive, va entreprendre des travaux de réfection des deux caillebotis qui se trouvent au nord et au sud de la Rebatte supérieure.

Les travaux se dérouleront du **8 au 12 juillet 2024**. Durant cette période, la route de la Rebatte sera fermée à la circulation. Toutefois, celle-ci sera ouverte aux riverains qui devront utiliser en alternance le carrefour Jardillets-Rebatte et celui de l'Abbaye-Rebatte pour regagner leur domicile.

Nous vous remercions de votre compréhension.
Hauterive, le 14 juin 2024



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux pour la construction du chauffage à distance Entre-deux-Lacs sous la responsabilité de Groupe E Celsius SA se poursuivent comme prévu.

La 6^{ème} étape, va débuter dès le 17 juin selon les schémas ci-après.

(Rue Gustave-Jeanerret : du n° 6 au n° 1)

Les places de stationnement provisoires à l'école ne seront plus mises à disposition, car cette

étape n°6 n'aura plus d'impact sur les riverains.

Un cheminement piéton est toujours garanti.

La circulation à l'intérieur du village se fera normalement.

Seule la circulation le long de l'étape 6 sera mise en sens unique, pour revenir sur la Route de Neuchâtel, depuis le village.

L'accès au magasin VOLG sera toujours possible.

La récolte des ordures ménagères se fera à nouveau normalement, il n'y aura plus de points provisoires mis à disposition.



Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

GRUPE E CELSIUS SA

CRESSIER



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU

Judi 27 juin 2024 à 19 heures à la maison Vallier, 2088 Cressier

Ordre du jour:

1. Correspondance – Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 mai 2024
3. Rapport et adoption des comptes 2023
4. Rapport du Conseil communal au Conseil général relatif à l'adoption du règlement communal sur les finances (RCF)
5. Points en suspens – informations du Conseil communal
6. Divers

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



SERVICE DE L'URBANISME - PROCÉDURES

Généralités

Toute construction, modification ou démolition de bâtiment ou d'aménagement doit être préalablement autorisée. Pour chaque intervention, il faut donc déposer une demande d'autorisation de construire auprès de l'autorité compétente.

Dépôt de dossiers/éléments:

Nous vous informons que les dossiers ou éléments à nous transmettre doivent être **déposés jusqu'au jeudi 11h45** (10 jours avant en sanction préalable et/ou définitive) afin qu'une lecture du dossier soit effectuée par le service de l'urbanisme.

Les dossiers complets seront ensuite présentés à la Commission communale ETUD pour consultation puis au Conseil communal la semaine suivante pour préavis/décision.

Les dossiers incomplets ou incorrects seront retournés aux requérants (propriétaires, architectes, autre) pour modifications.

Les dates des séances de la Commission communale ETUD se trouvent sur notre site internet « *Vie quotidienne, Urbanisme* ».

Demande de permis de construire:

Depuis le 1^{er} juin 2015, SATAC 2 (**S**ystème **A**utomatisé de **T**raitement des **A**utorisations de **C**onstruire) est le nouvel outil obligatoire pour déposer les demandes de permis de construire auprès de la Commune. L'accès est sécurisé et se fait par le biais du Guichet unique.

Installations énergétiques

L'installation d'un nouveau chauffage ou le remplacement d'un chauffage existant nécessite une autorisation communale avant travaux. La demande doit être effectuée par le mandataire ou l'auteur du projet par la plateforme GAPE (**G**estion des **A**utorisations pour les **I**nstallations de **P**roduction d'**E**nergie). L'accès est sécurisé et se fait par le biais du Guichet unique.

Rénovation de façades/toitures

En cas de rafraîchissement des façades ou de rénovation de toitures, la Commune doit être informée «devoir d'annonce» et un échantillon de couleur (min. 50cm x 50cm), de tuile ou d'un autre élément de couverture doit être déposé avant le début des travaux afin d'être consulté par la Commission communale ETUD puis soumis à l'approbation du Conseil communal, et ce **même si la couleur choisie est identique à l'actuelle.**

Nous vous rendons attentif qu'il incombe aux propriétaires de déposer les échantillons.

En cas de non-respect des procédures, une amende pourra être affligée au tarif applicable selon les réglementations en vigueur.

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 14.06.24 au 15.07.24

Publication FAO n° 24

Dossier SATAC n° 117435

Parcelle(s) et coordonnées: 5774 - Cressier; 5773 - Cressier; 5772 - Cressier; 1211498/2569869

Situation: Les Mouchettes; Chemin des Rissieux 1A

Description de l'ouvrage: Transformation d'une maison et création de 2 villas familiales

Requérant(s): Johnatan Burgunder RB Associés Sàrl, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Laurent Demarta Architectes Associés - Le Carré Vert Sàrl, Route de Neuchâtel 2, 2088 Cressier

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Abattage d'arbres

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



TIR OBLIGATOIRE 300M

Vendredi 14 juin 2024 de 17h30 à 19h30.

LIGNIÈRES



CONVOCATION

Le Conseil général de Lignières est convoqué en séance ordinaire

Judi 27 juin 2024 à 20h00 Collège de la Gouvernière – Vy d'Enty 2 Salle polyvalente (salle de gymnastique)

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 16 mai 2024.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Comptes de l'exercice 2023. Rapport à l'appui.
6. Lettres et pétitions.
7. Motions et propositions.
8. Résolutions, interpellations et questions.
9. Communications du Conseil communal.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le secrétaire
Serge Gaillard

LIGNIÈRES



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Taille des plantations en bordure de voie publique

Nous rappelons aux propriétaires qu'en application de la loi cantonale sur les roues et les voies publiques et de l'article 28 du règlement de police de la Commune de Lignières, les plantations en bordure de la voie publique doivent être taillées de façon à ne pas gêner la circulation ni limiter la visibilité.

Si les arbres, arbustes ou haies dépassent la limite cadastrale de votre propriété, nous vous prions de les tailler (ou de les faire tailler) et de répéter l'opération autant de fois que nécessaire tout au long de l'année, afin que les branches ne dépassent pas la limite cadastrale.

Un gabarit d'espace libre de 2,5 mètres au-dessus d'un trottoir ou d'un cheminement piétonnier et de 4,5 mètres au-dessus d'une chaussée doit être respecté.

Cette prescription s'applique également pour toute végétation qui masque la signalisation routière ainsi que l'éclairage public.

Nous demandons aux propriétaires concernés de bien vouloir faire en sorte de respecter ces dispositions d'ici au **31 juillet 2024**. Passé cette date, une entreprise sera mandatée par la Commune pour effectuer ces tailles et les frais y relatifs seront facturés aux propriétaires.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



EXPOSITION DES PROJETS D'ÉTUDES PARALLÈLES POUR L'ASSAINISSEMENT ET LA MISE EN CONFORMITÉ DU BÂTI ET LES AMÉNAGEMENTS DES ALENTOURS DU COLLÈGE DE LA GOUVERNIÈRE À LIGNIÈRES

La Commune de Lignières a lancé en fin d'année 2023 une procédure sélective de mandats d'études parallèles pour l'assainissement et la mise en conformité du bâti et les aménagements des alentours du collège de La Gouvernière à Lignières.

Après la sélection opérée en février 2024 par le collège d'experts, les trois équipes interdisciplinaires retenues ont travaillé activement durant trois mois à l'élaboration de leur projet. Sur la base des propositions reçues et après avoir auditionné les trois équipes à deux reprises, le collège d'experts a été en mesure d'opérer un choix et de désigner un lauréat.

Le vernissage de l'exposition des trois études réalisées et la proclamation publique des résultats aura lieu **mardi 25 juin 2024 à 18h00** dans la salle polyvalente du collège de La Gouvernière à Lignières et la population est cordialement invitée à y participer.

Par la suite, cette exposition sera par ailleurs ouverte au public tous les jours de 18h00 à 20h00 du mercredi 26 juin 2024 au vendredi 5 juillet 2024.

Le Conseil communal vous recommande vivement de venir visiter cette exposition et ainsi vous informer sur les futurs travaux projetés.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



CONVOCATION

Le Conseil général de Lignières est convoqué en séance de constitution

Judi 27 juin 2024 à 20h30 Collège de la Gouvernière – Vy d'Enty 2 Salle polyvalente (salle de gymnastique)

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge - **M. Bernard Guye-Bergeret**
2. Constitution du bureau provisoire
 - a) Président (doyen d'âge) – **M. Bernard Guye-Bergeret**
 - b) Secrétaire (plus jeune membre) – **M^{me} Elodie Bonjour**
 - c) Deux questeurs (deuxième et troisième plus jeunes membres) **M^{me} Ophélie Gauchat et M. Johan Chiffelle**
3. Appel effectué par la secrétaire provisoire.
4. Approbation de l'ordre du jour.
5. Nomination du bureau du Conseil général pour la période du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025.
 - a) Président(e)
 - b) Vice-président(e)
 - c) Secrétaire
 - d) Secrétaire-adjoint(e)
 - e) Deux questeurs(trices)
6. Remplacement du bureau provisoire par le bureau du Conseil général nouvellement nommé.
7. Nomination de cinq membres au Conseil communal pour la période administrative 2024-2028.
8. Proposition des partis politiques pour remplacer les membres du Conseil général nommés au Conseil communal.

Suspension de séance de 15 minutes pour permettre la constitution du bureau du Conseil communal

 - a) Communications du Conseil communal.
 - b) Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillers généraux en remplacement de ceux nommés au Conseil communal.
 - c) Nomination des Commissions désignées à l'article 95 du Règlement général de commune pour la période administrative 2024-2028.
 - a) Commission financière et de gestion (5 membres), choisis au sein du Conseil général.
 - b) Commission des naturalisations et des agrégations (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux.
 - c) Commission du feu et de salubrité publique (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux, ayant de préférence des compétences dans le domaine.
 - d) Commission d'urbanisme (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux, ayant de préférence des compétences dans le domaine.
 - e) Commission de l'énergie (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux, de préférence au sein du Conseil général.
 - f) Commission des pâturages (6 membres), choisis parmi les électeurs communaux, ayant de préférence des compétences dans le domaine.
 - g) Commission des Aînés (4 membres), choisis parmi les électeurs communaux.
 - h) Conseil d'événements scolaires – CESC (6 membres), choisis parmi les électeurs communaux, dont un au moins doit être conseiller général.
9. Nomination des représentants de la Commune aux syndicats intercommunaux, aux associations intercommunales et aux Commissions spéciales pour la période administrative 2024-2028.
 - a) Conseil intercommunal du syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux, du Landeron, de Lignières, La Neuveville et Nods – SIEL (2 délégués), choisis parmi les électeurs communaux, mais de préférence au sein du Conseil général.
 - b) Comité de gestion de l'Association du Centre d'animation et de prévention - Le CAP (2 délégués), choisis parmi les électeurs communaux, mais de préférence au sein du Conseil général.
 - c) Comité de pilotage des travaux d'assainissement du collège de La Gouvernière (1 délégué).

13. Divers.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le secrétaire
Serge Gaillard

LA TÈNE

La Gratifieria: donner une seconde chance aux objets



Il y en avait pour tous les goûts à Wavre

Ce dimanche, à Marin et à Wavre, s'est tenu une nouvelle édition de la Gratifieria. Pour rappel, ce concept a pour but de ne rien vendre mais d'amener des objets en bon état

dont on ne se sert plus pour en faire profiter d'autres. Il n'est pas que question de matériel, mais il est aussi possible de mettre à disposition d'autrui son savoir-faire. Partant du constat que près de 70% de nos petits appareils sont réparables, les organisateurs de la Gratifieria de La Tène ont mis sur pied un Repair Café. Cela permet à tout un chacun de faire diagnostiquer, voire de faire réparer son appareil défectueux.

C'est sous un ciel gris mais sans pluie, avec en guise d'apéro des focaccias concoctées par l'équipe du P'tit four, que se sont échangés des jouets d'enfant, de la vaisselle, des habits, des livres ou autres meubles. Contrairement à l'année passée, c'est le « réparateur » prévu à Marin qui était absent et seul le site de Wavre offrait cette prestation: du foehn dont la prise était défectueuse au lecteur de CD (eh oui, il existe encore des CD) qui ne tournait plus très rond, il y avait bien à faire pour le spécialiste de la réparation.

Vous avez maintenant une année pour mettre de côté des objets que vous n'utilisez plus mais qui sont encore en très bon état et venir achalander les tables mises à disposition gratuitement tant à Wavre qu'à Marin-Epagnier. Et même si vous n'avez rien à donner, peut-

être ferez-vous comme le visiteur qui, sur le conseil de son fils, était venu regarder du côté du préau des collègues à Marin et voyant une chaise d'auto pour enfant il en a demandé le prix et, tout surpris mais content, s'est vu confirmer que tout est gratuit pour celui qui vient fureter entre les tables bien achalandées.

DJ



Et pourtant il tourne...

ROULEZ LÉGER ET ARRIVEZ EN BEAUTÉ

ne.ch



MARIN



Matchs du FC Marin-Sports

Samedi 15.06.2024

- 9h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football Juniors E, 2^{ème} degré (org. FC Val-de-Ruz)
- 10h00 FC Marin-Sports - ASI Audax-Friul III - Juniors D, groupe 4
- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football Juniors E, 1^{er} degré (org. FC Couvet)
- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football Juniors E, 2^{ème} degré (org. FC Cornaux)
- 14h00 FC Marin-Sports - Team Neuchâtel (Espagnol) Juniors B, groupe 2
- 16h00 FC Marin-Sports II - FC Hauterive II - Juniors C, groupe 4
- 18h00 FC Marin-Sports I - FC Béroche-Gorgier - 2^{ème} ligue, groupe 1

Dimanche 16.06.2024

- 10h00 FC Erguël II - FC Marin-Sports II - 3^{ème} ligue, groupe 2
- 14h00 FC Marin-Sports II - FC Le Locle - Juniors C, groupe 4

LE LANDERON



Matchs du FC Le Landeron - G2T

Samedi 15.06.2024

- 10h00 Tournoi Juniors E - Organisateur: FC Le Landeron Ancien Stand - Terrain B, Le Landeron
- 11h00 FC Boudry II - Grpm des 2 Thielles II - championnat Juniors D Nouveau stade de Boudry - Stade des Buchilles / B, Plaine de Perreux
- 12h00 FC Cortaillod I - Grpm des 2 Thielles I - championnat Juniors D Centre Sportif La Rive - A, Cortaillod
- 16h00 Grpm des 2 Thielles II - FC Floria - championnat Juniors B Ancien Stand - Terrain principal, Le Landeron

Dimanche 16.06.2024

- 10h00 FC Floria - FC Le Landeron I - championnat 3^e ligue Les Pâquerettes, La Chaux-de-Fonds

Mercredi 19.06.2024

- 19h00 Team Vallon I - Grpm des 2 Thielles I - championnat Juniors D Terrain de la Suze - Terrain principal, Villeret

CORNAUX



Matchs du FC Cornaux

Vendredi 14.06.2024

- 20h30 FC Cornaux-FC Fleurier II - championnat 5^e ligue - Groupe 1 Terrain de sports - A, Cornaux

Samedi 15.06.2024

- 9h30 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football FF-12 tour printemps - Organisateur: FC Béroche-Gorgier Bord du Lac St Aubin - A, St Aubin
- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH play more football Jun.E 2^{ème} degré - tour printemps - Organisateur: FC Cornaux Terrain de sports - B, Cornaux
- 14h00 FC Cornaux (FF-15)-Femina Kickers Worb a (FF-15) matchs d'entraînement - Terrain de sports - A, Cornaux

SAINT-BLAISE



Matchs du FC Saint-Blaise

Vendredi 14.06.2024

- 20h15 1^{ère} Equipe - FC Hauterive, championnat

Samedi 15.06.2024

- 10h00 Team Béroche-Bevaix - Juniores FF-15, championnat
- 11h00 Grpm VDT - Juniors D1, championnat
- 13h00 FC Les Bois - Juniors C, championnat
- 14h00 Juniors D2 - Team 3 L, championnat

Dimanche 16.06.2024

- 10h00 FC Les Bois - 2^{ème} Equipe, championnat

CRESSIER



Matchs du FC Cressier-Sports

Samedi 15.06.2024

- 9h30 Animations Juniors F, Terrain de la Fongière, Les Bois
- 10h00 Matchs Juniors E, Terrain Les Fourches, Saint Blaise
- 10h00 Matchs FF12, Stade des Prélards, Cressier
- 14h00 FC Hauterive VS Cressier Sport 2019, stade des Vieilles Carrières, Hauterive (championnat FF15)

HAUTERIVE



Matchs du FC Hauterive

Vendredi 14.06.24

- 18h00 FC Hauterive - Team 3L (Juniors B)
- 20h15 FC Saint-Blaise I - FC Hauterive I (2^{ème} ligue)

Samedi 15.06.24

- 10h00 FC Floria II - FC Hauterive II (Juniors D) 3^{ème} degré
- 10h00 Tournoi Juniors E-F-G / BRACK.CH - Juniors E 1^{er} degré Vieilles Carrières, Hauterive
- 13h00 FC Hauterive - Cressier Sport 2019 (Juniors féminines FF15)
- 15h00 FC Hauterive I - FC Pesieux-Comète I (Juniors D) 1^{er} degré
- 16h00 Team Olympic (Floria) - FC Hauterive I (Juniors C) groupe 2
- 16h00 FC Marin Sports II - FC Hauterive II (Juniors C) groupe 4

Dimanche 16.06.24

- 10h00 Centre Portugais - FC Hauterive II (4^{ème} ligue)



www.associationtagada.ch



**Accompagnement
assisté par les chevaux**

Sigrist Virginie
Equicoaching

Combes Le Landeron
www.svequicoaching
+41 79 203 30 89

CRESSIER

Enorme succès pour la première de « musicÔvignes »



La programmation affichait notamment un groupe à succès, le quatuor grisons «77 Bombay Street» qui a mis le feu... et électrisé la foule en délire emportée par les rythmes explosifs, l'invitation à swinguer, bouger, danser durant de beaux moments de délire.

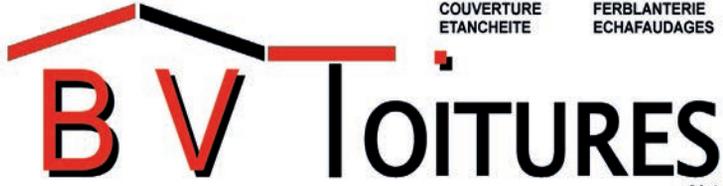
Choisis par l'Association musicÔvignes, les artistes au registre mêlant des influences soul, pop, funk, rock ou rap, ont répondu aux attentes. En ouverture, le quartet «Last Station» a d'entrée scotché les premiers arrivants, l'intimiste guitariste «Damidan» (Damien Fellmann) a pris le relai et enchaîné sur la petite scène par de belles envolées de rock-funk-blues. Le charme et le professionnalisme de «Lisa Oribasi» lui ont valu un torrent d'acclamations. Classée dans les meilleurs playlists, armée d'une énergie brute, «Stéphane» artiste exceptionnelle de la scène musicale suisse, a séduit et emporté les festivaliers dans son univers rafraichissant et élégant. Tant «DJ Zebra», figure incontournable du milieu rock, «Tili et Nico» standards de la pop et du rock, que «Jordan» le roi de la disco-house, tous ont relevé haut le micro devant un public conquis par le spectacle vitaminé.

160 bénévoles, clé du succès, «la tenue du festival ne pouvait avoir lieu sans les bénévoles qui ont œuvré tout au long de la soirée, derrière les bars, à la sécurité, à la billetterie ou dans les autres secteurs» reconnaissent les organisateurs de musicÔvignes qui les remercient pour la confiance réciproque. Au niveau de la sécurité, «la collaboration avec les différents partenaires s'est très bien déroulée et a permis de gérer la manifestation sans incident». A tous les généreux partenaires et sponsors si précieux à la concrétisation du projet, à ceux qui ont participé de loin ou de près à l'événement, le comité d'organisation leur adresse un grand merci. Pour la petite histoire, la création de ce festival est le fruit d'une idée qui ne date pas d'hier.

Il faut remonter en 2021. Sur l'initiative d'une bande de copains dans l'orbite de la musique, Nicolas Fallet, batteur du groupe Les Briskards, décide de venir son premier album par un concert en salle. Or les mesures Covid ne le permettant pas, décision est prise de s'orienter à l'extérieur dans le verger de la Cave des Lauriers. Résultat, la soirée-concert a dégagé une atmosphère positive et extraordinaires motivant les gars à créer quelque chose dans le verger. L'idée a germé, l'association s'est créée, musicÔvignes a été un triomphe. GC

Pari réussi pour le nouveau rendez-vous neuchâtelois « musicÔvignes » qui a eu lieu le premier samedi de ce mois, en soirée et sans pluie, au pied du château, dans le verger de la Cave des Lauriers à Cressier.

Annoncé sold out bien avant l'heure, ce sont 1'200 privilégié-e-s qui ont pu profiter des concerts de qualité comme celui de «Stéphane», «77 Bombay Street» ou encore «Lisa Oribasi». Le village de Cressier a vibré aux rythmes distillés par les 5 orchestres de la grande scène aménagée dans un cadre accueillant et respectueux des règles de l'environnement. Dans ce lieu magique, les fans de musique ont trouvé leur compte, tonnelle, bars, cantines couvertes ou ouvertes, espace relax, boutique, deux scènes, des stands fondues, pizzas, hamburgers, ravioles, une signalisation, des conseils, un tapis bleu lumineux, un dancefloor pour swinguer, le tout dans une ambiance bon enfant. Distingué par son organisation parfaite, sécurisée, et de jolies têtes d'affiches, le concert open air a retenu les privilégié-e-s jusqu'au bout de la nuit.



BV Toitures

BURKHARD - SUNIER
Succession Vuillemin
2520 La Neuveville

COUVERTURE
ETANCHEITE

FERBLANTERIE
ECHAFAUDAGES

Tél. 032 751 34 50
www.bv-toitures.ch
contact@bv-toitures.ch

Sàrl

FENETRES & PORTES

Artisan depuis 1880



LIENHER

MENUISERIE S.A.



Savagner

032 853 23 24

www.lienher.ch fabriquées au Val-de-Ruz



LE LANDERON

La société de tir au pistolet fête ses 70 ans avec une journée portes ouvertes



Fondée le 21 août 1954, la société de tir au pistolet fête cette année son septantième anniversaire. Évoluant et se développant au fil des années, le stand de tir à cinquante mètres, construit en 1956, a été un des jalons de cette évolution même s'il a fallu le reconstruire en 1973 suite à un incendie.

En 1993, un ambitieux projet voit le jour avec l'agrandissement des installations (stand de tir à 25m, agrandissement du stand de tir à 50m et cantine) offrant ainsi des infrastructures modernes et accueillantes inaugurées en octobre 1995.

Chaque année, la société organise divers concours de tir y compris des tirs militaires tout en participant également à des compétitions extérieures. Cette année est également importante pour «Le Tir du Landeron» qui, avec ses organisations de concours de tir de compétition, fête cette année sa soixante-cinquième édition. Un must pour la société.

Forte de cinquante-six membres et de quatre membres d'honneur, elle met l'accent sur la sécurité en disposant en interne de moniteurs de tir agréés qui forment aussi bien les adultes que les jeunes souhaitant découvrir ou se perfectionner dans le tir sportif au pistolet. Seule société de tir au pistolet de l'Entre-Deux-Lacs, elle offre la possibilité, dès l'âge de 14 ans (petit calibre) et à partir de 17 ans (pistolet d'ordonnance calibre 9 mm) de découvrir ce sport magnifique en étant bien encadré par des moniteurs agréés. Avant de pouvoir tirer, il s'agit de respecter toutes les consignes de sécurité très strictes, encadré avec un moniteur par personne. À noter que,

dans le respect des règles, il n'y a pas de limite d'âge pour s'adonner à ce sport.

On peut rappeler que le tir sportif est un sport qui offre une expérience unique alliant concentration, précision et maîtrise de soi qui peut être pratiqué en loisir et en compétition. Avec son comité très engagé et des membres qui s'investissent, la société de tir au pistolet peut offrir aux tireurs des infrastructures modernes.

Portes ouvertes pour fêter 70 ans d'existence

C'est sous la houlette de Diane Simon-Vermot, présidente d'honneur et organisatrice de cet événement qui s'est concrétisé par une journée **portes ouvertes le samedi 22 juin de 10h à 15h30**. C'est là une belle occasion de faire connaissance de tous les atouts que la société peut offrir avec la possibilité de s'initier au tir sportif avec encadrement d'un moniteur et l'obtention d'un certificat à la clé. Une cantine avec petite restauration sera également ouverte. Voilà une belle occasion de découvrir toute la structure de la société et tous les aspects de ce magnifique sport. C'est avec plaisir que chacun sera chaleureusement accueilli. Une occasion à ne pas manquer.

Adresse: stand de tir de la Baume au Landeron. CP

LE LANDERON

Nouveau bâtiment parascolaire, cérémonie dite de levure



Mercredi de la semaine dernière, la cérémonie de levure (bâtiment hors eau) du nouveau bâtiment parascolaire, rassemblait, les représentants du Conseil communal, de l'administration, la direction du centre scolaire, les membres du groupe de travail avec conseillers et conseillères généraux, l'architecte directeur des travaux, la directrice de Part-âges (futurs locataires) le Copro avec le responsable des bâtiments communaux, le responsable forestier et son équipe, les représentants des huit bureaux d'ingénieurs, des vingt-cinq maîtres d'état sans oublier le BAMO.

Après les salutations d'usage, Roland Spring, directeur des bâtiments, résume en quelques étapes le processus sinueux et parsemé d'embûches ayant conduit finalement à la réalisation du bâtiment destiné au parascolaire (idée d'une construction, augmentation du besoin de places et de locaux, création d'un groupe de travail, choix d'un

concept bois provenant des forêts landeronnaises (épicéa et sapin), acceptation des demandes de crédits par le Conseil général, etc.). Le chemin fut long et maintenant le projet arrive à bout touchant en pouvant accueillir quelques cent enfants.

C'est ensuite au tour d'Andrea Pelati, architecte et direction des travaux, de prendre la parole pour donner quelques précisions sur ce formidable projet. Il ajoute qu'il s'agissait de donner aux enfants un lieu qui ne ressemble pas à une école, mais qui soit un ensemble d'espaces lumineux à l'atmosphère chaleureuse. Si en passant par la route principale, la silhouette du bâtiment peut s'apparenter à des « cabanes de pêcheurs », l'entrée côté C2T offre un espace abrité des intempéries ou d'un soleil excessif. Une fois à l'intérieur, des vestiaires et un réfectoire occupent l'espace central en relation directe avec la cuisine et la salle de repos du personnel éducatif. De part et d'autre, deux ailes accueillent les cinq salles de vie et de zones de jeu.

Il donne encore des explications techniques relatives à la construction tout en soulignant que le bois utilisé est issu des forêts communales, sélectionné avec soin par l'équipe forestière qui en a suivi la transformation avec soin jusqu'à la pose finale.

Il remercie tous ceux qui ont collaboré et œuvré et qui continueront de se relayer pour permettre la remise du bâtiment dans les temps.

Viens ensuite le moment de finaliser cette cérémonie avec la mise dans une boîte en bois des témoins (documents du jour et officiels, rondelle d'un arbre utilisé pour la construction). Scellée, elle a été fixée à la construction.

Il est temps de passer à un moment festif avec une riche agape préparée localement et quelques verres de vin et de boissons dans une ambiance décontractée.

VITEOS ET LE BULCOM PROPOSENT

LA MINUTE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Anne may



Les voyages des légumes: Importations et influences dans l'alimentation européenne



Crédit: Gülşah Aydoğan sur Pexels

La consommation annuelle de légumes par habitant en Europe varie entre 100 et 200 kg. Pommes de terre, tomates et carottes tiennent depuis longtemps le haut de la liste des légumes les plus consommés, à tel point qu'on pourrait oublier qu'ils n'ont été introduits que tardivement chez nous. À l'origine, les légumes étaient ramassés dans la nature par les communautés de chasseurs-cueilleurs. L'avènement de l'agriculture, probablement entre 10 000 et 7 000 ans avant J.-C., a permis de domestiquer et de cultiver des plantes. L'essor et le déclin des empires, les croisades, les routes commerciales et les découvertes de nouvelles terres ont tous contribué à façonner les types de légumes que nous consommons actuellement en Europe.

La découverte des Amériques à la fin du XV^e siècle a apporté une nouvelle vague de légumes en Europe. Les peuples indigènes y ont domestiqué un grand nombre de plantes comestibles bien avant que les Européens ne prennent conscience de leur existence. Les pommes de terre, les tomates, le maïs, les haricots et les poivrons ont tous été introduits en Europe à la suite de la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb. Ces légumes ont radicalement modifié le régime alimentaire et l'agriculture de nos ancêtres et jusqu'à aujourd'hui.

Pomme de terre

Certains de ces nouveaux légumes ont prospéré dans leur nouvel habitat en raison de l'absence de maladies, d'insectes et de concurrence.

La pomme de terre « irlandaise », originaire d'Amérique du Sud, en est un exemple. Elle a très bien poussé en Irlande parce que le climat y était favorable et qu'il n'y avait pas de maladies. Rapidement, elle a constitué la nourriture de base de l'immense majorité de la population. Néanmoins, l'apparition du mildiou sur l'île a fini par anéantir presque intégralement les cultures et a plongé le pays dans une famine de grande ampleur entre 1845 et 1852. Cela a fondamentalement modifié l'histoire du pays tout entier: près de deux millions d'habitants ont quitté le pays et émigré, essentiellement à destination des États-Unis, de la Grande-Bretagne, du Canada ou de l'Australie.

L'introduction de nouveaux légumes en Europe a souvent été accueillie avec méfiance et superstition. Les tubercules souterrains, par exemple, étaient souvent associés aux maladies et au mal. Si aujourd'hui la pomme de terre est l'une des sources d'alimentation les plus populaires en Europe, il a fallu une véritable campagne publicitaire pour la faire accepter, menée par Antoine-Augustin Parmentier sous le règne de Louis XVI. Convaincu que ce légume pouvait nourrir la population affamée par les guerres incessantes, ce botaniste et chimiste a tout mis en œuvre pour la faire accepter. Il organisait des dîners avec d'éminents invités, au cours desquels les plats à base de pommes de terre occupaient une place de choix. Il offrait des bouquets de fleurs de pommes de terre au roi et à la reine. Enfin, afin de suggérer qu'il s'agissait d'un bien de valeur, il a entouré de gardes armés son champ de patates parisiennes pendant la journée. La nuit, il les retirait pour que les gens puissent venir dérober ses cultures. Plusieurs mets aux pommes de terre, comme le hachis, l'omelette ou le velouté parmentier, ont été nommés d'après cet ardent défenseur du tubercule.

Tomate

Les tomates ont également été introduites en Europe par les conquistadors. Comme celles-ci poussaient sans problème dans le climat méditerranéen chaud, le gouvernement espagnol en a encouragé la production jusque dans ses colonies lointaines. Avant de devenir un aliment courant au début du XVII^e siècle, son adoption n'a toutefois pas été unanime. La noblesse italienne l'a longtemps réduite uniquement au statut de décoration de table.

Carotte

La carotte est originaire des terres arides et chaudes de Perse et d'Asie centrale. Avant d'être prisée pour sa racine, elle était cultivée pour ses fanes et pour ses graines, utilisées à des fins médicinales. Elle a été introduite en Europe par les routes commerciales aux alentours du XII^e siècle et a été immédiatement adoptée partout où

elle est apparue en raison de sa haute valeur nutritionnelle et de sa facilité de conservation. À l'origine, les carottes étaient de différentes couleurs: noires, blanches, rouges et violettes, des variétés que l'on recommence à trouver sur nos étals avec l'intérêt grandissant pour les légumes anciens. L'histoire raconte que la carotte de couleur orange a été développée, grâce à des années de sélection, en hommage à la maison d'Orange qui régnait sur les Pays-Bas au XVII^e siècle.

Syndrome de domestication

Les caractéristiques morphologiques, physiologiques et génétiques des espèces végétales domestiquées diffèrent souvent de leurs parents sauvages. On parle de syndrome de domestication, qui désigne un ensemble de traits ayant évolué pour rendre les plantes plus adaptées à l'agriculture et à l'utilisation par l'homme.

Les plantes domestiquées ont des fruits plus gros et plus charnus que leurs homologues sauvages: c'est ce qu'on appelle le gigantisme. On observe aussi des changements dans la répartition de la biomasse: au cours du processus de sélection, les plantes développent davantage de fruits, de racines ou de tiges. Les mécanismes naturels de dispersion des graines sont souvent réduits chez les plantes domestiquées. Tandis que les graines des plantes sauvages se brisent et se répandent facilement, ce n'est pas le cas chez leurs pendantes domestiques. Par ailleurs, les plantes sauvages ont souvent des graines qui restent dormantes jusqu'à ce que les conditions soient favorables à la germination. Les plantes domestiquées, en revanche, ont tendance à avoir des graines qui germent de manière plus uniforme et plus prévisible. De nombreuses plantes sauvages possèdent des défenses physiques ou chimiques contre les herbivores, telles que des épines, des piquants ou des composés amers. Les plantes domestiquées, elles, perdent souvent ces défenses, car elles sont moins nécessaires dans les conditions de culture.

En partenariat
avec

viteos
partenaire de transition énergétique



LE LANDERON

Au Conseil général: comptes 2023 excédentaires à hauteur de 1.48 million

Judi dernier, à l'ultime séance de législature présidée par Jean-Philippe Senn (can), les élus landeronnais ont accepté aisément les comptes 2023 ainsi que tous les points de l'ordre du jour.

«Une année 2023 bonne voire très bonne»

Par ces mots l'argentier communal, Roland Spring exprime sa satisfaction au vu du résultat des comptes 2023 fortement influencés par l'évaluation des terrains et des bâtiments du patrimoine financier qui doit avoir lieu tous les 5 ans. L'opération a permis de dégager une plus-value permettant de clôturer les comptes avec un excédent de recettes de 1.48 million alors que le budget prévoyait des charges excédentaires de 0.5 million. Toutefois il est constaté une baisse dans quasi tous les chapitres, plus spécialement dans les chapitres de l'administration générale, la formation (EORÉN) et la facture sociale. Seul celui du trafic voit son déficit augmenter. Grâce à cette situation favorable, la Commune réduit son endettement. Un répit qui semble de courte durée puisque les investissements actuels (parascolaire) et ceux à venir vont à nouveau croître la dette. Tout de même, les comptes de ces 10 dernières années ont dégagé un bénéfice de 8.35 millions, constate Roland Spring. Réjouis, tout en sachant que la plus grande vigilance est de mise face aux risques des gros dossiers à venir, les élus ont approuvé les comptes 2023 par un vote unanime.

Autre sujet accepté unanimement est le transfert du bien fonds 9303 au patrimoine administratif étant donné que sur cette parcelle se construit le bâtiment parascolaire qui figure déjà au patrimoine administratif.

Crédit de 144'000 francs pour la réalisation d'un plan directeur du réseau de distribution de basse tension

Comme l'a souligné le responsable des SI, Frédéric Matthey, le plan directeur est d'une importance cruciale dans la planification, le développement et l'amélioration de la qualité du réseau électrique. Quant au montant «il ne sera pas forcément utilisé dans sa totalité, une limite sera respectée à chaque étape» a-t-il précisé. Le plan directeur est l'outil nécessaire au pilotage communal des investissements et à l'accompagnement de la transition énergétique souligne le CC dans son rapport.

Crédit de 120'210 francs pour assainir une conduite d'eau potable au chemin des Vernets

Lors des travaux réalisés en 2023 par Eli10, il a été constaté que la conduite restante, en plus d'être détériorée par les affres du temps, n'était pas du même diamètre sur les plans que dans la fouille. Remplacer cette conduite avec une dimension appropriée permettra ainsi d'optimiser la défense incendie et le support de distribution pour le secteur Sauges et chemin Mol, et évitera les réparations liées aux fréquentes fuites.

Crédit d'étude de 30'000 francs pour la mise en conformité des arrêts de bus à La LHAND

La loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand), entrée en vigueur début 2004, a pour but de créer des conditions générales de vie en société qui permettent aux personnes en situation de handicap de mener leur existence sans l'aide de tiers et de se libérer ainsi d'un sentiment de dépendance. A l'instar de plusieurs autres communes, Le Landeron n'a pas respecté le délai fixé à fin 2023 par la loi fédérale, «il convient donc d'avancer» avertit Jean-Claude Egger (cc) en précisant que le crédit en question couvre les frais de mise en conformité de 3 arrêts à l'ouest du village, classés en priorité I par le service cantonal. Faute d'un plan global accompagné d'un crédit d'ensemble n'est pas du goût de tous, la non entrée en matière et même demandée, elle sera refusée. Le crédit est accepté. A tous égards, Jean-Claude Egger assure que l'étude en cours va déterminer la suite de la mise en conformité.

Rénovation de la chapelle de Nugerol

Pour donner suite à l'acceptation du crédit d'étude de la chapelle du scapulaire, le CC présente uniquement un rapport financier avec les incidences sur les comptes communaux. S'agissant des travaux, il présente deux variantes: A) rénovation extérieure du bâtiment, coût Fr. 313'000.-. B) rénovation extérieure et intérieure du bâtiment, sans le retable, coût Fr. 570'000.-. Une subvention de 20% (canton / confédération) est assurée dans les deux cas, confirme Roland Spring (cc). Dans sa majorité, la CFG, préavis favorablement la variante A) et suggère une plus grande implication de l'Association initiatrice dans la recherche de fonds pour la partie intérieure. Cependant, sur invitation du responsable des bâtiments, la visite de la chapelle commentée par des spécialistes (architecte, historiens) a changé l'opinion de plusieurs élus, notamment Olivier Guye, (canette) et membre de la CFG, qui reconnaît «ce bâtiment est un des rares témoins d'une époque historique du Landeron, les peintures «cachées», intérieures sur les pans de mur sont d'une incomparable beauté, finalement peut-on réellement ne pas entreprendre cette restauration qui sera un témoin historique du Landeron pour les générations futures?». Le PLR s'étonne tant d'empressement. Bien conscient du coût qu'implique une réfection globale, le PS l'admet «au moins c'est fait en une fois». Opposé d'abord, Antonio Peluso, PLR, qui s'était joint à la visite organisée, s'est dit convaincu d'adhérer à la sauvegarde de la chapelle et recommande également une restauration en une fois, moins coûteuse qu'en deux étapes. Tout en approuvant cette restauration, l'UDC l'est moins sur son coût «qui fait réfléchir». Soumis au vote, la variante B est acceptée par 21 voix contre 10. En fin de séance, par des remerciements,

l'initiatrice du projet, l'Association de soutien à la restauration de la chapelle de Nugerol, a exprimé sa reconnaissance aux élus pour avoir voté le crédit d'ensemble.

Dans un autre ordre, les élus acceptent le rapport du GT concernant la motion «mise en place d'un processus de gestion de crise lors d'événements majeurs. Ledit rapport sera annexé au PV de cette séance dans le cahier qui sera remis aux futurs élus, fait part Nadine Schouller (cc) en réponse à une interpellation.

Projets d'arrêtés à développer

Le rapport déposé par le GT «avenir du Conseil communal» porte sur deux arrêtés. L'un concerne l'adaptation de la rémunération du CC et la possibilité de prévoir des dicastères asymétriques, l'autre sur l'adaptation du nombre de conseillers communaux. Quant au rapport déposé par la CFG il concerne deux arrêtés, l'un modifiant les honoraires et vacations du CC et l'autre concernant les jetons de présence et des vacations du CG et des commissions.

Face à ces deux arrêtés, le CFG préavis favorablement la revalorisation des membres du Conseil communal ce qui impliquera une enveloppe de 228'600 francs pour l'ensemble de l'Exécutif. En revanche, cette même commission est perplexe en ce qui concerne le fait de passer à 7 conseillers communaux. Amorcés dans les grandes lignes, les débats reprendront cet automne.

Interventions

- Au nom du PVL, Stéphane Perrenoud explore la précipitation du CC dans la prise de décision sans consultation de la population. Il fait référence à l'épisode du miroir, à la fermeture complète du Bourg à la circulation, une zone de rencontre sans possibilité de circuler, «gageons que les objectifs soient louables». Le groupe PVL implore le CC pour qu'il mette rapidement en place des mesures d'accompagnement nécessaires afin de promouvoir le noyau historique du village et sa «nouvelle» zone de rencontre.
- Maura Bottinelli (PS), actuelle présidente de commune, fait savoir que sa tête a été demandée par les responsables de parti. Dans une ambiance tendue, la conseillère communale, frustrée et déçue, s'étonne de ce renvoi, «j'ai toujours respecté les attentes de ceux qui ont voté pour moi». Se voyant désavouée elle annonce qu'elle ne se représentera pas pour un nouveau mandat. Atterré par cette nouvelle subite, le groupe socialiste cherche une solution pour sauver son siège à l'Exécutif.

GC

CORNAUX

Les jubilaires fêtés en musique

C'est une tradition à Cornaux, le chœur d'hommes et la fanfare de l'Union organisent au printemps une petite soirée musicale pour les aînés du village. La sérénade des jubilaires s'est tenue le 6 juin dernier, à l'Espace Ta'tou.

Il y avait foule, ce soir-là, puisqu'environ vingt-cinq personnes avaient fait le déplacement pour profiter du concert apéritif organisé par les chanteurs et les musiciens de Cornaux. C'est le président Edouard Bovey qui a salué l'assemblée et souhaité la bienvenue à la «jeunesse» de Cornaux sous les éclats de rires des spectateurs. Ensuite, le chœur d'hommes, dirigé par Evan Métral, a présenté un extrait de son répertoire, enchaînant six chansons pour le plus grand plaisir des invités. Il fut question d'amitié, d'île au soleil, de vie en rose, et de mer, par exemple.

Après une salve d'applaudissements, ce fut au tour de la fanfare de l'Union, sous la baguette de Jeremy Rossier, de régaler l'assemblée. Pour cette deuxième partie, les morceaux choisis par les musiciens, ont fait voyager les spectateurs dans différents registres, en passant de la valse au jazz, notamment. Là encore, les applaudissements furent nourris.

A l'issue de ce concert grandement apprécié, un apéritif a réuni chanteurs, musiciens et jubilaires pour partager un verre et quelques souvenirs. On montrait çà et là des photos de mariage d'il y a un demi-siècle, et on échangeait des histoires d'un autre temps. Avant que chacun ne regagne son foyer, sourire aux lèvres.

IN



SAINT-BLAISE

Commission du 3Février



**APÉRO DE DÉBUT D'ÉTÉ A SAINT-BLAISE
VENEZ NOMBREUX!**

Rendez-vous le vendredi 28 juin 2024

dès 18h au petit port de pêche de Saint-Blaise

Le comité de la Commission du 3Février organise son traditionnel apéritif villageois de début d'été.

Sur un principe canadien, le comité fournit les boissons et s'occupe du service et les participants partagent les victuailles confectionnées avec amour dans les cuisines du village.

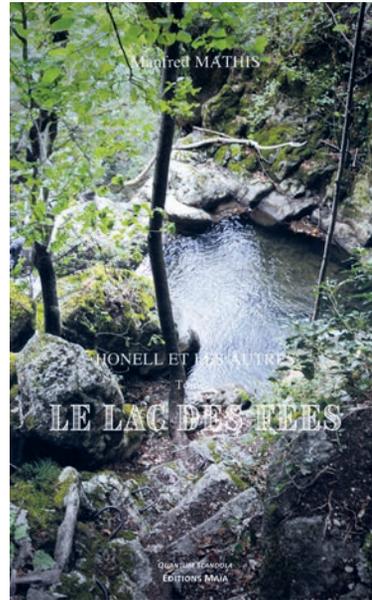
L'événement sera annulé en cas de météo défavorable, le bon sens étant de mise dans ces circonstances.

Nous espérons vous y voir nombreux pour partager un moment de convivialité qui lancera la saison la plus ensoleillée de l'année!

Le comité de la Commission du 3Février

SYNOPSIS

Honell et les autres



L'histoire se passe à La Neuveville, au bord du lac de Biene.

Honell est une fille qui passe de l'âge d'ado à celui de femme, passage précipité par les événements qui lui tombent dessus, à elle et à ces amis: le beau Yanis, son amoureux, Matti, sa meilleure amie, Carolie, la gamine qui deviendra sa complice dans son odyssée, et les copains Brosi le calme et Chapeau l'impulsif. Ensemble, ils forment un groupe de rock qui a l'opportunité d'enregistrer dans un studio professionnel.

Honell, jeune apprentie écolo, persuade le groupe de «faire quelque chose» contre la destruction de la nature, ce qui déclenche une série de bouleversements, de trahisons mais aussi de pardon, de violences et de désillusions dans leur monde.

Bouleversement entre autres, de la découverte d'un dossier étrange, qu'une connaissance, Georgie, arrive à décrypter en partie. Soudain, Georgie meurt, mystérieusement.

Honell est persuadée que son père est mêlé à toutes ces agitations survenues, à la mort de Georgie et à ce dossier.

Tous ces chamboulements font mûrir Honell et la poussent à prendre des décisions importantes. Elle semble parfois autoritaire envers ses proches, mais montre également beaucoup d'humour. Par la suite, Honell est traquée et agressée par un individu dangereux qui se relève être M. Monnier, le père à Carolie. Elle arrive à se sauver in extremis, en poussant son assaillant dans le vide du haut d'une cascade. Un capitaine de la police judiciaire de Berne enquête sur une affaire de sectes qui est suspectée d'avoir des liens avec ces événements survenus à La Neuveville. Il fait venir Honell et Yanis dans ces bureaux pour leur apprendre ces corrélations. Et que le père d'Honell et Monnier seraient frères.

Honell apprend par une lettre d'un membre de cette secte que Monnier est toujours vivant et se cacherait dans une cabane au Valais.

Consciente de sa supériorité envers ce monstre depuis cette horrible scène de la cascade, Honell n'est plus effrayée par Monnier mais plutôt décidée à le traquer.

Et les rôles s'inversent. Elle talonne ce fou furieux à son tour, avec l'aide de Carolie et de nouvelles connaissances rencontrées en cours de route. Leur périple les mène au Valais puis en Toscane, pour finir par une confrontation avec Monnier à Lausanne, où ces deux amies apprennent des vérités atroces des événements survenus chez eux.

Rentrée chez elle à La Neuveville, Honell est agressée par Monnier. Sa mère la protège en abattant ce dernier, lui confessant sous le choc d'avoir été l'amante du défunt, et le comble, son frère et elle-même seraient le fruit de cette liaison.

Sa mère avoue également avoir été à la tête de la branche suisse de cette secte, pour des raisons personnelles des plus obscures et invraisemblables: jeune fille-au pair, elle avait été victime d'un viol au Cameroun et a décidé de se venger de tous les gens de couleur par le biais et l'aide de cette secte.

Affolée par ces déclarations, Honell prend son Natel, appelle ce policier confident à Berne.

par Manfred Mathis





LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520

Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch

Furiosa : une saga Mad Max

Action, aventure de George Miller
avec Anya Taylor-Joy, Chris Hemsworth
et Yahya Abdul-Mateen II



Dans un monde en déclin, la jeune Furiosa est arrachée à la Terre Verte et capturée par une horde de motards dirigée par le redoutable Dementus. Alors qu'elle tente de survivre à Désolation, à Immortan Joe et de se retrouver le chemin de chez elle, Furiosa n'a qu'une seule obsession: la vengeance.

VE 14, SA 22 et DI 23 juin à 20h 30
14 (16) ans – USA – 2h28 – VF

Un p'tit truc en plus

Comédie de Artus avec Clovis Cornillac
et Alice Belaidi



Pour échapper à la police, un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap mental, se faisant passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Le début des emmerdes et d'une formidable expérience humaine qui va les changer à jamais.

SA 15, SA 22 juin à 17h
10 (12) ans – France – 1h39 – VF

Pas de vagues

Drame de Teddy Lussi-Modeste avec François
Civil, Shain Boumedine et Bakary Kebe



Julien est professeur au collège. Jeune et volontaire, il essaie de créer du lien avec sa classe en prenant sous son aile quelques élèves, dont la timide Leslie. Ce traitement de faveur est mal perçu par certains camarades qui prêtent au professeur d'autres intentions. Julien est accusé de harcèlement. La rumeur se propage. Le professeur et son élève se retrouvent pris chacun dans un engrenage. Mais devant un collège qui risque de s'embraser, un seul mot d'ordre: pas de vagues!

SA 15, DI 16, ME 19 juin à 20h 30 et DI 23 juin à 17h
12 ans – France – 1h32 – VF

Le deuxième acte

Comédie de Quentin Dupieux avec Léa Seydoux,
Vincent Lindon et Louis Garrel



Florence veut présenter David, l'homme dont elle est follement amoureuse, à son père Guillaume. Mais David n'est pas attiré par Florence et souhaite s'en débarrasser en la jetant dans les bras de son ami Willy. Les quatre personnages se retrouvent dans un restaurant au milieu de nulle part.

DI 16 juin à 17h, MA 18 et VE 21 juin à 20h 30
16 ans – France – 1h16 – VF

New Kia EV9

4x4. 7 places. 800 volts.



KIA
Movement that inspires



Storrer Automobiles Sàrl

La qualité avant tout !



Grand Pont 2 / 2087 Cornaux

+41 32 757 15 56 / info@storrerautomobiles.ch

CRESSIER

« Fête de la Musique » au Domaine de la Grillette

Se joindre à la Fête de la Musique célébrée à travers le monde le 21 juin 2024, est proposé par le Domaine de la Grillette qui vous convie à un afterwork musical à sa cave.

L'affiche est séduisante. Du jazz sera servi en live, spécialement pour l'événement, par les jeunes jazzmen neuchâtelois, et en alternance le DJ Sets, de Charly Low, mettra l'ambiance tout au long de la soirée. Sera également de la partie, le foodtruck, Vesuvio Pizza, qui amènera du soleil avec les véritables saveurs de la pizza italienne. L'inévitable bar à vins ajoutera les exquises caractéristiques des meilleurs crus proposés au verre et à la bouteille. En soutien aux artistes il sera demandé un prix d'entrée symbolique de 10 francs avec octroi du verre d'accueil offert.

Tout sera mis en place afin que les amoureux de la musique et des bons vins passent un moment convivial et dynamique au Domaine de la Grillette.

Venez fêter la musique à l'occasion d'un afterwork exceptionnel ouvert à tous, de 17h30 à 21h00, vendredi 21 juin 2024. GC

LE LANDERON

Enfants de quatre communes réunis en une seule chorale, une merveille



Jeudi de la semaine dernière, ce sont quatre-vingts enfants 8 à 12 ans de quatre communes (Cornaux, Cressier, Le Landeron et Lignières) qui se retrouvaient à l'aula du C2T pour donner un spectacle musical sous la houlette de Gerald Kottisch.

Montrer le résultat d'un travail intense donnant le goût du chant et de la musique à tous, trouver une harmonie et parfois un peu de discipline tout de même, voilà une belle manière de conduire tous ces jeunes vers un domaine musical, travail que Gérald Kottisch a à cœur de réaliser en se rendant chaque semaine dans les différentes communes.

Parents, grands-parents familles et amis bien installés et mots de bienvenue du directeur du C2T Laurent Winkler, les enfants pouvaient entonner leur programme avec «Meunier tu dors» suivi de «Quand la musique est bonne» (Goldmann), «l'Effet papillon» (Bénabar) et «On sera comme un oiseau» avec la participation de Junior Tshaka chantant avec les enfants. Une première partie qui a ravi tout le public. Un tout beau moment.

Après une petite pause, les chants reprennent et c'est «La Tribu de Dana» (Trichoche) suivi de «À nos héros du quotidien» (Soprano), «Des milliers de je t'aime» (Slimane), «Plus haut» (Capeo) avec, en final «Valhalla Calling» de Dunne.

Bien entendu, c'est tout en mouvements que les chants ont été interprétés, superbes prestations appuyées par les mains des spectateurs et suivis d'applaudissements nourris jalonnant la fin des chants. Pour finir, un bis a été accordé avec plaisir au public.

Gérald Kottisch très ému passe devant chaque petit choriste pour un hand check leur montrant ainsi son plaisir face à leur engagement tout en finalisant ce concert par «C'était génial, je me suis éclaté!».

On ne peut qu'être admiratif et reconnaissant envers le travail de ce passionné qu'est Gérald Kottisch qui sait transmettre sa passion de la musique de manière ludique afin que tous ces jeunes puissent avoir du plaisir à chanter et à se produire devant un public. Merci également à tous ces choristes pour cette superbe prestation. CP



LES JARDINS
de Benjamin
PAYSAGISTE

CRÉATION

Pose de pavés et dalles
préfabriqués ou naturels
Terrassements
Pose de bordures

ENTRETIEN

Taille d'arbustes, d'arbres
d'ornement et fruitiers
Elagage et abattage
Plantations et gazon
Entretien de jardin



lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85

Pompes funèbres
Grau

24h/24 032 751 28 50
BREVET FÉDÉRAL - MEMBRE ASSF

Depuis 1959
une famille au service des familles
Prévoyance funéraire

AFTERWORK

FÊTE DE LA MUSIQUE

Grillette

VENREDI

21
JUIN

BAR À VINS

FOOD TRUCK

CONCERTS LIVE

10 CHF
SUR
PLACE

VERRE
D'ACCUEIL
INCLUS

IL VESUVIO
PIZZA

JEUNES
JAZZ
MEN
HOTEL CHATELAIN

DJ
CHARLY LOW

RUE MOLONDIN 2
2088 CRESSIER

DÈS 17H30

INFO@GRILLETTE.CH - 032 758 85 29





SAINT-BLAISE

Surfparty du Neuchâtel Funboard Team NFT A tous vents



Etabli à Saint-Blaise, le Neuchâtel Funboard Team, fort d'une quarantaine de membres, a pour but de former des jeunes à la pratique du windsurf. Il les accompagne pour évoluer vers des compétitions de niveau national et international. Il y réussit car il compte déjà dans ses surfeurs un lot de champions et de championnes.

Samedi et dimanche passés, le club avait organisé, sur la pelouse du port, sa *Surfparty 2024*. Elle a réuni quelque 300 amateurs et amatrices de sports nautiques nouveaux. Ils sont venus des quatre coins de la Suisse pour goûter aux vents du spot de Saint-Blaise. Avec sa plage d'herbes et de galets, il est considéré par les passionnés de planche à voile «*comme un régal*». Ils y viennent de fort loin pour pratiquer leur sport préféré.

Les planchistes présents à la *Surfparty* maîtrisaient leur planche équipée d'un foil, c'est-à-dire d'un aileron. Cette petite aile soulève leur coque hors de l'eau afin de permettre à leur engin de gagner en vitesse comme le montre la photo prise sur le lac au large du rivage de Marin.

Lorsque le vent se calme, les planchistes pratiquent aussi le *foil jumping* pour se maintenir en vol sur l'eau. Un spectacle en soi.

La *Surfparty* incluait la 3^e manche du Championnat suisse de planche à voile dans laquelle les jeunes planchistes du NFT ont obtenu des résultats remarquables. On peut, à cet égard, citer Loïc Huguenin, Noam Kobel, Gaspar Inversin, Raphaël Kobel, Chloé Huguenin, Ernestine Inversin et Marc Benczur.

En soirée, l'animation a été assurée par le groupe local des Wonnegen qui ont retrouvé le rock de naguère.

Plein d'élan, les planchistes du NFT se rendront en nombre, au début de mois de juillet prochain aux *Championnats d'Europe jeunes et junior IQ Foil* sur le lac de Serre-Ponçon dans les Hautes-Alpes françaises. Et au mois de novembre 2024, un brunch, servi à l'auditorium de Vigner, figure, d'ores et déjà, à leur affiche.

CZ

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Des arbres qui marchent... suite du parcours autour de la série de Pierre-Paul Renders: desarbresquimarchent.com

L'Atelier du Ruau et Ecoéglise vous invitent à un moment de partage au centre paroissial de Cressier.

Ve 14 juin de 20h à 22h, **Sa 15 juin** de 9h à 12h au centre paroissial de Cressier. Infos sur le site.

D'avantage d'infos concernant toutes les activités: consultez le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Samedi 15 juin

17h00 Culte à la chapelle d'Hauterive.

Dimanche 16 juin

10h00 Culte au temple du Landeron.

10h00 Culte au collège de Vigner de St-Blaise. Bee Happy (début au culte) et Les Bourdons au foyer. La Ruche – cf. programme sur site.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

Médit' à l'Aube, en principe chaque lundi de 6h45 à 7h15 - marche, méditation et prière - rendez-vous à la gare de St-Blaise-Lac.

Infos: E. Amstutz au 077 458 58 30.

Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Jeudi 20 juin

19h15 Moment de prière pour la paroisse et le conseil paroissial à la chapelle de St-Blaise.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Vendredi 14 juin

20h00 «**Des arbres qui marchent...**» (infos ci-dessus) au centre paroissial de Cressier.

Samedi 15 juin

9h00 «**Des arbres qui marchent...**» au centre paroissial de Cressier.

Mardi 18 juin

10h00 Culte au **Home St-Joseph**.

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 16 juin

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

eli10
L'énergie littorale

Votre énergie au quotidien.

www.eli10.ch 032 720 20 20
Rue du Château 17 2022 Bevaix

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordnatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:
Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch
Temple et salle de paroisse du Landeron:
Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com
Centre paroissial réformé de Cressier:
Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.
Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27
Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10
(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h30/13h30-17h30 et jeudi 13h30-17h30
Rue du Port 3
2072 Saint-Blaise
032 753 20 06
paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch
Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de La Chaux-de-Fonds

Samedi 22 juin

15h00 Ordination sacerdotale à l'Eglise Sacré-Cœur de la Chaux-de-Fonds, du Diacre Rémi Steinmyller

Paroisse de Boudry

Dimanche 16 juin - Journée du réfugié et Tiers-Monde

18H00 Prière Commune Cantonale pour l'Unité des Chrétiens avec chants de Taizé à l'église de Boudry

Paroisse de Cressier-Cornaux

Dimanche 16 juin

10h00 Messe
11h30 Baptême à l'église

Mercredi 19 juin

10H00 Messe au Foyer

Samedi 22 juin

15h00 Mariage à l'église

Dimanche 23 juin

10h00 Messe - à l'issue de la messe

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PAROISSE DE CRESSIER – ENGES – CORNAUX

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Durant le mois de juin, les messes dominicales sont célébrées à Cressier.

Samedi 22 juin

9h15 Rencontre des futurs confirmands 2025 à la cure

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 24 juin

9h00 Messe à St-Blaise

Samedi 15 juin

18h30 Messe à St-Blaise

Dimanche 16 juin - Journée du réfugié et Tiers-Monde

9h00 Messe à St-Blaise

10h30 Messe à St-Blaise

Mardi 18 juin

8h30-12h30 Ouverture du secrétariat

9h00 Pas de Messe à St-Blaise

13h30-17h00 Ouverture du secrétariat

18h00 Préparation au Baptême

18h30 Messe à St-Blaise

Mercredi 19 juin

18h00-19h00 Catéchisme 7^{ème} Harmos

18h00 Préparation au Mariage

Jeudi 20 juin

13h30-17h00 Ouverture du secrétariat

Vendredi 21 juin

9h00 Pas de Messe à St-Blaise

9h00 Sortie pastorale de la Fédération catholique romaine neuchâtoise

avec des agents pastoraux et prêtres du canton de Neuchâtel

Samedi 22 juin

9h00 Pas de Messe à St-Blaise

9h00 Sortie pastorale de la Fédération catholique romaine neuchâtoise

avec des agents pastoraux et prêtres du canton de Neuchâtel

Dimanche 23 juin - Dernier de S.Pierre

9h00 Messe à St-Blaise

10h30 Messe à St-Blaise animé par les Scout-Louvettes

11h30 Baptême à St-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jeudi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch



Consultez notre
prix du jour sur
margot-mazout.ch

margot mazout
mazout | essence | diesel | 0800 844 644

SAINT-BLAISE

Saint-Blaise à l'écoute de sa population avec l'application Walkable



La Commune de Saint-Blaise, en partenariat avec Objectif.NE et Mobilité piétonne Suisse, invite la population à découvrir la plateforme walkable.ch le samedi 15 juin 2024 à 11h devant le temple (Grand'Rue). Lancée en première neuchâteloise, l'application doit permettre à tout un chacun de signaler les endroits dangereux ou gênants à pied, mais aussi ce qui est apprécié. L'évènement s'inscrit parmi différents engagements de la Commune (et de l'agglomération) pour la marche.

La marche est le moyen de déplacement de base de chacune et chacun d'entre nous. En Suisse, quatre trajets sur dix sont effectués à pied. Un réseau de chemins piétons bien aménagé, sûr et attractif est décisif pour la qualité de vie dans les quartiers et pour que la population puisse participer à la vie publique.

Martine Docourt, conseillère nationale (PS/NE) et membre du comité de Mobilité piétonne Suisse, rappelle que des itinéraires piétons de qualité sont indispensables en particulier pour les enfants, les personnes âgées ou les personnes en situation de handicap. «*On croit qu'il y a déjà tout ce qu'il faut pour marcher. Les citoyennes et citoyens sont les mieux placés pour signaler à leurs communes les problèmes auxquels ils sont confrontés. L'application walkable permettra de rendre visibles les nombreuses mesures à prendre pour que marcher soit attractif et sûr.*»

Alain Jeanneret, conseiller communal en charge de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme de Saint-Blaise, explique qu'il est indispensable de promouvoir la marche dans les années à venir pour atteindre les objectifs de mobilité durable que la Commune s'est fixés. Cela passe par l'analyse des points noirs, puis la réalisation de mesures pour y remédier.

Saint-Blaise vient de passer ses rues aux cribles afin d'améliorer les conditions de déplacement à pied des seniors. L'ajout de bancs est prévu suite à une démarche participative, complète **Marc Renaud**, conseiller communal en charge de la santé et du social.

La Commune de Saint-Blaise donne rendez-vous à la population le **samedi 15 juin à 11h devant le temple de Saint-Blaise** pour une brève présentation de l'application, qui se clôturera par un apéritif. L'occasion pour les habitant.e.s de découvrir le nouvel aménagement urbain temporaire, destiné à favoriser les rencontres au cœur du village. La population pourra ensuite tester l'application directement sur le terrain via différents parcours, afin de faire remonter ses coups de cœurs et les problèmes rencontrés. Une chasse au trésors, le long de ces itinéraires, rendra l'exercice plus ludique encore et mettra en jeu six cartes journalières LNM, pour des excursions en bateau sur le lac.

A l'origine de la plateforme walkable: Mobilité piétonne Suisse, centre de compétence sur la marchabilité qui s'engage depuis 50 ans pour les besoins et les droits des personnes à pied, ainsi que l'association Moveable, initiatrice de bikeable.ch, la plus grande plateforme participative pour l'amélioration des infrastructures cyclables en Suisse. Une douzaine de communes, dont Saint-Blaise, sont présentes sur la plateforme.

Contact

- Plateforme Walkable: **Martine Docourt**, conseillère nationale (PS/NE) et membre du comité de Mobilité piétonne Suisse, Tél. 079 732 62 09
- Démarche pour améliorer la marchabilité à Saint-Blaise: **Marc Renaud**, conseiller communal en charge de la santé et du social, Tél. 079 287 01 49

KERMESSE
SAMEDI 29 JUIN

Embarquement immédiat!

Dès 15h00 au Collège de Wavre
A 17h30 : SPECTACLE DES ENFANTS
Jeux, restauration, buvette, mini-disco, disco
jusqu'à 2h du matin

société d'émulation
thielle-wavre

Fondation de l'Hôtel de Ville du Landeron Musée

CONTERIE, VISITES FLASH
et collation

Drôles d'histoires au musée

18h, 19h, 20h et 21h
samedi 15 juin 2024

ENTRÉE GRATUITE
LIBRE CONTRIBUTION
CHALEUREUSEMENT ENCOURAGÉE

1994-2003

VOTRE BULCOM SOUFFLE SA 120^E BOUGIE

DE DÉCENNIE EN DÉCENNIE

Mutations

Créé en 1904 par Samuel Robert, imprimeur, l'édition du *Bulletin des Communes du District de Neuchâtel* fut poursuivie par l'Imprimerie Zwahlen qui l'éditionna dès 1947 en partenariat avec Jean-Jacques Thorens puis uniquement par Willy Zwahlen, dès 1960. Elle est reprise en 1987 par Lucien Fumeo en collaboration avec sa sœur Franca. En 2009, l'Imprimerie Zwahlen SA fusionna avec l'Imprimerie Centrale de Neuchâtel, devenue, peu après, l'Imprimerie EGessler Neuchâtel. Après le mariage des deux imprimeries Zwahlen SA et E. Gessler, la nouvelle entité prit le nom en 2012 de Gessler Zwahlen Imprimeries SA.

En relisant le journal...

- En 2005, la population des neuf communes de l'aire de distribution du Bulletin est de 19'241 habitants (20'942 à fin 2023).
- Le 13 avril 2006, le lac de Neuchâtel atteint son niveau record après la 2^{ème} correction des eaux du Jura: 430.26 m.
- Le vernissage de l'exposition *Fluid Art Canal International 06/07*, sur le Canal de la Thielle, constituée de 45 îlots supportant des œuvres d'art, a lieu en juin 2006.
- La déchetterie intercommunale de Cornaux est ouverte le 3 janvier 2007.
- A fin mars 2007, la dernière épicerie de Saint-Blaise «Chez Josiane» ferme définitivement.
- Le 3 septembre 2007, le funiculaire de Chaumont perd son croisement.
- Le 24 février 2008, les électeurs et électrices de Marin-Epagnier, à rai-

son de 78% de oui, et ceux et celles de Thielle-Wavre, à raison de 90% de oui, décident la fusion de leurs deux communes. A partir du 1^{er} janvier 2009, elles constitueront la Commune de La Tène.

- Le *Bulletin*, du 3 février 2009, relate les propos du Magazine La Poste distribué dans chaque ménage. Le directeur général de l'époque Michel Kunz y déclare:

«vouloir s'engager pour une Poste qui enthousiasme les clients et travaille d'une manière rentable». Et notre journal rappelle les propos du facteur retraité Edouard Cuanillon: *«Au début de ma carrière, j'effectuais trois tournées par jour du lundi au vendredi, une le samedi matin, un autre l'après-midi, et encore une le dimanche matin.»*

RESTAURANT DE FROCHAUX

But de promenade idéal – Vergé ombragé

Jeu de quilles

BIÈRE – VINS DU PAYS ET ÉTRANGERS – CHAMPAGNE

Grand choix de cartes postales

BSB du 14 mai 1904

RESTAURANT DE FROCHAUX

SA RENOMMÉE :

sa charcuterie de campagne
ses crus de Cressier

G. Boillat-Virchaux - Tél. (038) 47 11 12

*Annonce parue dans le Bulletin
du du 14 mai 1904.*



QualityNet SÀRL
Services

Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Service femme de ménage

Chemin des Nageux 15 · 2087 Cornaux
Téléphone: +41 32 535 52 75 · Mobile: +41 78 667 95 27
info@qualitynet.ch · www.qualitynet.ch



AUBADE DE LA FANFARE DES JUBILAIRES MUSICIENS NEUCHATELOIS



SAMEDI 22 JUIN 2024 DES 11.30 H
LA TÈNE, RESTAURANT - AUBERGE





LA TÈNE

Une course d'école bien méritée



Bravo et merci aux patrouilleurs de Marin-Epagnier

Affronter des monstres à 2 ou 4 roues, faire face parfois à des conducteurs irascibles, oser résister à la pression des plus grands, c'est le quotidien des 27 patrouilleurs et patrouilleuses scolaires de Marin-Epagnier. Qu'il vente, pleuve, neige ou sous un soleil de cagnard, elles et ils sont présents chaque jour, sous la responsabilité de Massimo Ferraro, pour garantir la sécurité des élèves des collèges.

Accepter une telle charge à leur âge est digne d'éloges et mérite félicitations. Oh bien sûr, on ne devient pas millionnaire en œuvrant ainsi quotidiennement mais on s'enrichit quand même en découvrant le sens des responsabilités. C'est ce que pense les autorités communales qui tiennent, année après année, à féliciter et remercier les élèves impliqués en leur offrant une course d'école spécialement organisée à leur intention. Cette année, ils avaient la chance de visiter le haut de notre beau canton.

Sous la supervision de Heinz Hoffmann, conseiller communal en charge du dicastère de la sécurité, accompagné par l'agente de la sécurité publique Dora Marques Lopes, de Maxine Uroz, enseignante et de Nathalie Schepis de l'administration communale, ils et elles ont commencé par visiter le musée des Moulins souterrains du Col-des-Roches.

Aucun enfant ne s'étant perdu dans les méandres de la grotte, c'est au complet qu'ils et elles ont partagé un repas au camping des

Brenets, avant de prendre le bateau pour les chutes du saut du Doubs. Après avoir profité de ce magnifique paysage et sous un temps printanier, il était temps de reprendre le car pour rentrer à Marin.

La population marinoise peut tirer un grand coup de chapeau aux patrouilleuses et patrouilleurs scolaires :

Banaag Sofia, Basin Paul, Beretta Roman, Bovio Luna-Athéna, Chételat Alicia, Choulat Xavier, De Carvalho Alves Rodrigo, Dolgovskiy Erik, El Garrag Iyad Rodrigues, Gerber Neo, Grangier Loris, Husen Jin, Ibrahimovic Mellina, Moreira Rocha Yann, Munoz Esteban, Nicoud Lana, Oppliger William, Papin Nathan, Papin Romane, Paviet Salomon Louis, Petrovic Nikolina, Ramqaj Leonis, Rodrigues Carvalho Santiago, Silva Santos Lohan, Sousa Barreiros Tiago, Vallet Michelle, Wenger Mia.

Chaque enfant s'est vu remettre un diplôme et une petite attention.

DJ

LA TÈNE

Sortie annuelle du club du Jeudi



Une journée mémorable à plus d'un titre

Comme il est de coutume au club du Jeudi, la dernière rencontre de la saison se passe sous la forme d'une course d'école.

Dès potron-minet, les 38 participants se sont retrouvés qui à Thielle, qui à Marin pour monter dans le car qui devait les emmener en Allemagne, plus précisément en Forêt-Noire du côté de la ville de Titisee-Neustadt et de son célèbre lac.



Une pause-café bienvenue

Sous la conduite experte du jeune chauffeur, qui a su, toute la journée, les conduire avec efficacité et empathie, ils et elles ont pu admirer les splendides paysages du Jura et du sud de l'Allemagne et apprécier soit la nature, soit les rues marchandes de la localité du Bade-Wurtemberg. Il se dit même qu'une participante a visité le centre hospitalier de Neustadt pour se faire poser quelques points

de suture. Plaisanterie mise à part, une chute a nécessité l'intervention médicale, mais l'accidentée du jour a pu rejoindre la Suisse avec ses compagnons de voyage. Un autre incident bénin (sans intervention du médecin) a encore fait monter d'un cran les émotions déjà riches de ce voyage superbement organisé par les organisatrices du **club du Jeudi**.

Le retour s'est fait dans la bonne humeur et chacune et chacun réserve déjà une place pour le voyage de l'année prochaine.

Le **club du Jeudi** prend quelques semaines de vacances bien méritées et reviendra dès septembre pour une nouvelle saison pleine de voyages virtuels et de rencontres intéressantes. Les organisatrices vous informeront, en temps voulu, du programme de la saison 2024 - 2025.

DJ

LA TÈNE

Tournoi villageois à 6: encore quelques places

Le FC, pour fêter dignement ses 60 ans d'activité, organise le 21 juin prochain son fameux tournoi à 6, réservé non pas qu'aux villageoises et villageois, mais aussi aux entreprises et sociétés ayant siège sur le territoire

de la Tène. Comme le temps se remet gentiment, il est temps de penser aux activités en plein air et quoi de mieux que de «s'éclater» avec ses amis ou ses collègues sur un mini terrain de foot et trinquer devant une maxi

boisson. Pour les inscriptions tardives, il faut contacter le FC par son comité ou sur son site internet.

DJ

CORNAUX

Un pique-nique des voisins géant



Décidément la Société de Développement de Cornaux (SDC) n'en finit pas de proposer des activités pour le village. Après une exposition photos et un rallye pour les familles au mois de mai, la SDC proposait dimanche 9 juin un grand pique-nique des voisins. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que la population a répondu présent.

Dès 11h00, les villageois se sont retrouvés dans la cour de l'école pour passer un moment convivial entre voisins. Si l'apéro, les tables et les barbecues avaient été préparés par les membres de la société de développement, les participants devaient quant à eux se munir de leur vaisselle et de leur repas.

La météo menaçante n'a pas découragé les habitants de Cornaux, qui se sont réunis en masse pour profiter de cette belle manifestation. Et au moment de passer à table, il a fallu se serrer un peu pour que les bancs puissent accueillir la centaine de personnes présentes. Cerise sur le gâteau, le soleil s'est même timidement invité à la fête durant la journée. Côté animation, les organisateurs avaient tout prévu et la présence du Clown Vijoli a su conquérir les petits et les grands avec plusieurs activités destinées à tous. Des participants reconnaissants et des organisateurs ravis, c'était la recette idéale pour une journée réussie.

IN



Experts
en solutions
énergétiques
globales

groupe e

LE CHAUFFAGE À DISTANCE DE L'ENTRE- DEUX-LACS

Une solution énergétique innovante
et durable pour votre région



Optez pour un chauffage efficient.

Vers un avenir autonome, durable et intelligent.



viteos.ch/pompe-a-chaaleur

Pompe à chaleur

Vos avantages

- Économique et durable
- Projet clé en main
- Large choix de produits
- Prix compétitif



viteos



PEUGEOT NOUVELLE 208



FAITES CONFIANCE À VOTRE INTUITION

Signature lumineuse à trois griffes
PEUGEOT i-Cockpit® 3D et écran tactile 10" HD
Conduite semi-autonome



Véhicule illustré: PEUGEOT 208 GT PureTech 100 S&S BVM6, émissions de CO₂ (cycle mixte WLTP): 127 g/km, consommation (cycle mixte WLTP): 5,7 l/100 km, classe d'efficacité énergétique: C.



AUTOHAUS GERTSCH AG
Bielstrasse 27, 3232 Anet
T 032 313 22 25
f @ info@autohausgertsch.ch
www.autohausgertsch.ch

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Quatre grues rouges dans le ciel de Marin

Pour l'atout suisse à l'échelle de l'infiniment petit



Le riche tissu économique de Marin comprend EM Microelectronic. Le 11 mars passé, le quotidien Le Temps a publié sous la plume d'Etienne Meyer Vacherand un article intitulé A Neuchâtel, l'atout suisse à l'échelle nano. Cet article met évidence le rôle majeur de cette entreprise du Groupe Swatch dans notre région. 300 nouveaux emplois sont mis en perspective. Un vaste chantier retient actuellement l'attention sur les hauts des Champs-Montants.

EM Microelectronic est un fabricant de semi-conducteurs spécialisé dans la conception et la production de circuits intégrés à très faible consommation et basse tension pour les applications fonctionnant sur batterie répandues dans diverses industries grand public et automobiles.

Les deux nouveaux bâtiments en passe d'être construits seront aussi utilisés par deux autres entreprises du Groupe: Asulab, le laboratoire de recherches et développement du Groupe ainsi que Nivarox, leader suisse dans la production de pièces oscillantes et d'échappement.

Le Temps précise qu'EM Microelectronic grave des puces d'une finesse allant jusqu'à 110 nm, une unité de longueur du Système international qui vaut un milliardième de m = 10⁻⁹. A titre de comparaison, l'épaisseur d'un cheveu est de l'ordre de 60'000 à 120'000 nm. Et Le Temps d'ajouter que « sur le papier EM Microelectronic se situe donc loin des deux nm de TSMC (Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Limited, la plus grande fonderie du monde de semi-conducteurs établie comme son nom l'indique à Taïwan.

Le Groupe Swatch, dans son Rapport de gestion de l'an passé, indique qu'EM Microelectronic a connu en 2023 « une année record, malgré une baisse de la demande en semi-conducteurs. Il espère que la récente hausse de capacité de production portera ses premiers fruits tout en assumant le lancement de nouveaux produits. »

Quatre grues rouges (photo) se dressent présentement dans le ciel de Marin. Elles sont le signe d'un acte de confiance en l'avenir économique de notre coin de pays.

Claude Zweiacker